

## Avis de publicité- Procédure Adaptée restreinte

**Objet :Marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation, réhabilitation et extension de l'école maternelle et la construction d'un nouveau restaurant scolaire à St Julien les Rosiers.**

Descripteur principal : 71221000 Type de marché : Services

**Identification de l'acheteur :** Commune de Saint-Julien-les-Rosiers 30340- SIRET 21300274400018

Groupement de commandes : Non

### **Communication :**

Lien direct aux documents de la

consultation : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2023\\_gklVTaL3nq](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_gklVTaL3nq)

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Céline Albouy

Adresse mail du contact : Celine.albouy@territoire30.com

Numéro de téléphone du contact : +33 466386296

### **Procédure :**

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Se conférer au règlement de consultation (RC)

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Se conférer au RC

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Se conférer au RC

Technique d'achat : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 16 juin 2023 à 18 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Oui

Nombre maximum de candidats : 3

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Oui

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : Pondération : 60%

Prix des prestations : Pondération : 40%

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : - Adéquation des capacités professionnelles, techniques et financières, avec la consistance de la mission et les caractéristiques de l'opération. - Adéquation des références fournies au regard de l'objet du marché. - Ecriture architecturale des références présentées dans les planches par l'architecte mandataire ou co-traitant.

### **Identification du marché :**

Marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation, réhabilitation et extension de l'école maternelle et la construction d'un nouveau restaurant scolaire à St Julien les Rosiers.

Le projet consiste à :

- Rénover, réhabiliter l'école maternelle existante et construire une extension de 100 m<sup>2</sup> de surface utile afin de permettre la création d'un nouveau dortoir et des locaux nécessaire au bon fonctionnement de l'école maternelle.

- Construire un restaurant scolaire pour l'école maternelle et l'école primaire pour 230 élèves en un seul service, liaison froide.

Surfaces prévisionnelles totales du projet : environ 518 m<sup>2</sup> de rénovation, 100 m<sup>2</sup> d'extension, 360 m<sup>2</sup> de SU pour la cantine, sur un terrain total d'assise de 14 914 m<sup>2</sup>.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 1 650 000 euro(s) HT.

L'équipe devra disposer des compétences en matière :

- D'architecture (mandataire), de structure, de fluides ,d'OPC , d'Hydraulique.

Le titulaire se verra confier les éléments de missions définis à l'article 1.2 du règlement de la

consultation.

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

Lieu principal d'exécution du marché : St Julien les Rosiers

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

**Informations Complémentaires :**

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La SPL 30 intervient en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage.

La procédure mise en œuvre est une procédure adaptée restreinte en application des articles L2123-1, R2123-1 et R2131-12 du Code de la Commande publique.

A ce stade de la consultation, il s'agit de remettre uniquement un dossier de candidature.

Les pièces à fournir au titre de la candidature sont listés à l'article 3.1 du règlement de la consultation.

L'Acheteur se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence

**Date d'envoi du présent avis : 16/05/2023**